

Comité Directeur de la FFBDF du samedi 29 mai 2021 A Saint Mathurin sur Loire

Le Comité Directeur s'est réuni à Saint Mathurin sur Loire dans les locaux de la société l'Union. Merci à Paul ROYER qui a permis cette réunion dans des locaux adaptés aux consignes sanitaires.

Absents excusés : Alain GALMARD ; Rémy BOUCHEREAU, Jean-Pierre BOIBOUVIER, Jeanne-Marie DROUIN, qui a délégué à Yves DROUIN, Jean-Pierre BOISBOUVIER qui a délégué Vincent BOIVIN, secrétaire adjoint de son secteur - Ces deux délégués ont voix consultative. Jean-Pierre BOISBOUVIER a donné son pouvoir à Yves OUVARD.

Absent : Christophe PLOQUIN

1 Comité directeur du 17 octobre 2020

Le secrétaire Jean-Claude CHAUVAT rappelle que le Comité Directeur a voté le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport des challenges pour 2019, l'Assemblée Générale 2020 n'ayant pu se réunir à cause de la crise sanitaire.

Ce comité a également confirmé la nécessité statutaire de renouveler les responsables de secteurs en 2021 et a étudié le projet de cotisation pour la carte fédérale.

Le compte-rendu de ce comité du 17 octobre 2020 est validé.

2 Compte-rendu des activités depuis le 17 octobre 2020 (Jean-Claude CHAUVAT)

La crise sanitaire et la fermeture des sociétés n'ont pas empêché les échanges nombreux par téléphone, par mail ou par courrier. Le président et le secrétaire ont souvent été consultés, comme d'autres membres du Comité Directeur.

2.1 Communiqués

Depuis le 29 mars 2020, 14 communiqués ont été rédigés par le secrétaire en accord avec le président et diffusés à tous par le site et les réseaux sociaux par Clément BOURDON. Merci à lui pour ce travail régulier. Le 15ième communiqué daté du 29 mai, proposé par le secrétaire et amendé et adopté par le Comité Directeur, a été diffusé le dimanche 30 mai par Clément BOURDON. Il annonce la réouverture pour le mercredi 9 juin 2021 avec un protocole sanitaire, et précise le calendrier 2021.

2.2 Contacts avec nos partenaires

Les agendas 2021 ont été diffusés fin 2020/début 2021. Le secrétaire les a envoyés également à notre préfet et à notre ministre de la Culture qui nous ont répondu. Tous nos partenaires ont pratiquement renouvelé leur soutien financier pour l'agenda 2021 malgré les circonstances.

Courriel: secretaire@fedebouledefort.fr
Site internet: <http://fedebouledefort.fr> ou <http://ffbdf.fr>
4 rue La Bruyère 49100 Angers

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838
SIRET 504 944 901 00017

MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

2.3 Convention avec la ville d'Angers

Deux réunions importantes ont eu lieu à la Mairie d'Angers (17 décembre 2020) et au siège de la fédération (17 janvier 2021) en compagnie des responsables des services et surtout de Florian RAPIN, nouvel élu d'Angers délégué à la boule de fort.

Nous avons fait le point sur les travaux réalisés (merci à la ville d'Angers pour tous les aménagements intérieurs) et sur les travaux d'extérieur (parking, entrée, espaces verts, signalétique).

2.4 Contacts avec le département

Pour les aides aux sociétés

Le secrétaire suit avec les services compétents l'attribution des aides pour la réfection des jeux (10 000 Euros par an, soit 5 jeux en principe).

Des échanges ont eu lieu avec les élus et les services pour évoquer le coût des aménagements liés au handicap ou à la survie des sociétés (travaux de toiture, par exemple). Après les élections départementales de juin 2021, les discussions reprendront pour étudier ce qui pourrait être fait en ce domaine pour sauver le patrimoine bâti, social et culturel que représentent les sociétés.

2.5 Contacts avec les sociétés

La convention avec Saint Joseph de la Trinité a été signée par Hubert LAFUENTE et Marc LICOIS. La Trinité a donné 15 000 Euros à la Fédération pour aider des sociétés sous forme d'avances, mais uniquement pour la réfection des jeux.

La Fédération, avec les autres sociétés, soutient la Bienvenue de SORGES dans son marathon juridique qui est loin d'être terminé.

De nombreux conseils ou explications ont été donnés aux multiples présidents qui ont appelé, en particulier le président et le secrétaire de la Fédération.

2.6 Contacts publicitaires

Les Editions du Petit Pavé rééditent un ouvrage paru en 1986 avec des textes d'Emile JOULAIN et des photos de Denis LIBEAU sur la boule de fort. Jean-Claude CHAUVAT a écrit un texte qui présente l'histoire des Fédérations de boule de fort et la FFBDF est partenaire dans cette réédition. Robert LAMISSE et la boutique vendent cet ouvrage. Un bon de commande est disponible sur le site.

Le Petit Futé a contacté Hubert PEHU et Hubert LAFUENTE pour diffuser un texte sur la boule de fort et la Fédération.

Un auteur nous a soumis un texte et une photo qui seront diffusés sur un site et dans un ouvrage qui présente l'Ouest Insolite, la boule de fort étant présenté comme un atout original du pays ligérien.

3 Comptes 2021

Notre trésorier envoie au Comité Directeur le relevé de la situation financière, régulièrement chaque fin de mois.

Pour l'instant 15 secteurs ont régularisé leur situation (cotisation des sociétés adhérentes, cartes fédérales et agendas). Avec la reprise des activités, il serait souhaitable que tous les secteurs aient réglé avant fin juillet 2021.

4 Challenges 2021 et 2022 (Serge TETREL)

Après consultation de nombreuses sociétés, la commission technique des challenges fédéraux propose d'annuler les challenges fédéraux 2021. Ils se dérouleront en 2022 dans les secteurs prévus (Segréen et Durtal). Le Comité Directeur est d'accord, considérant lui aussi que le plus important est la reprise des activités habituelles.

Yvon HAYER (pour le challenge départemental), Serge TETREL (pour la Cave Robert et Marcel) et Philippe GUEMARD (pour le challenge Juniors) feront le point avec leurs interlocuteurs habituels.

Les challenges publics pourront reprendre à partir du 9 juin 2021 en respectant le calendrier officiel paru dans l'agenda 2021.

5 Projet de carte fédérale et soutien aux sociétés

5.1 Soutien

Une société a sollicité la Fédération pour une aide exceptionnelle. La survie de cette société est en jeu, à cause de la toiture et de la charpente.

Après de longues discussions, le Comité Directeur donne son accord de principe sur l'ensemble du dossier préparé par le secrétaire de la Fédération avec le secrétaire de la société. Mais l'accord définitif sera donné par Philippe GUEMARD et la commission des finances qui étudieront le dossier financier.

Philippe GUEMARD a présenté au Comité Directeur un projet de protocole financier qui a été discuté et adopté. Il servira de base de travail pour toute demande ultérieure, sachant que la commission des finances soumettra tout projet pour adoption au Comité Directeur.

La demande précise du jour est exceptionnelle, car il s'agit d'un projet participatif où les travaux seront réalisés pour l'essentiel par les bénévoles encadrés par des professionnels, d'où le soutien accordé par la Fédération.

5.2 Carte fédérale

La crise sanitaire a certainement aggravé la situation dans un certain nombre de sociétés qui ont des charges diverses, surtout les sociétés propriétaires de leurs locaux. La Fédération, pour l'instant, n'a que peu de ressources financières, la cotisation à 15 Euros par société couvre la gestion habituelle...

Le Comité Directeur, après un long débat, a donc décidé de proposer un projet de carte fédérale à 1 Euro par an et par sociétaire : Concrètement chacun en prenant sa carte fédérale dans sa société de référence, la paiera 1 Euro pour l'année. A charge pour la société de verser cette somme à la Fédération en veillant à ce que le sociétaire n'ait qu'une seule carte fédérale (pastilles gratuites pour l'adhésion dans les sociétés autres que la société de référence).

Cette cotisation d'1 Euro par an permettra à la Fédération d'aider les sociétés dans quatre domaines :

1. Contrat d'assurance groupé avec GROUPAMA pour la responsabilité civile des responsables des sociétés (économie substantielle par rapport aux contrats individuels des sociétés).
2. Financement d'activités nouvelles : programme de formation, projet de challenge fédéral, (1 jeune, 1 femme, 1 homme), actions vers les jeunes ...
3. Mise en place d'une aide aux sociétés pour la mise au point de leurs dossiers administratifs (subventions par exemple).
4. La majorité des cotisations alimentera un fonds de solidarité pour des aides ponctuelles sous forme d'avances pour des besoins divers (dossier mis en place avec la commission des finances).
5. Cette cotisation symbolique (qu'est-ce que 1 euro par an et par personne) est conforme aux statuts qui précisent que chaque sociétaire d'une société adhérente est adhérent à la Fédération.

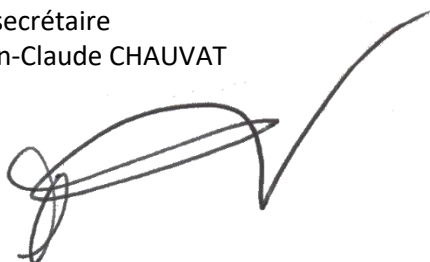
IMPORTANT : Ce projet sera soumis au prochain Comité Directeur qui se réunira le samedi 11 septembre au siège de la Fédération. Ce même jour, les responsables de secteurs qui doivent être renouvelés avant fin juillet 2021, seront convoqués en deuxième partie de réunion (n'oubliez pas ce renouvellement organisé par les responsables de secteurs actuels).

Ce projet vital pour l'avenir de nos sociétés et de la boule de fort sera ensuite proposé en Assemblée Générale, si possible en Octobre 2021. Cette assemblée étant nécessaire pour préparer le renouvellement du Comité Directeur au Printemps 2022.

POINT PARTICULIER : Jean-Louis LEGUE, qui a déjà pris contact avec les responsables, va poursuivre les démarches pour actualiser notre dossier auprès de l'UNESCO. La boule de fort, faisant partie du patrimoine immatériel de l'UNESCO, sera ainsi mieux reconnue par le Ministère de la Culture et les instances nationales.

Bonne reprise à toutes et à tous, malgré les contraintes.

Le secrétaire
Jean-Claude CHAUVAT



Le président
Hubert LAFUENTE

